



REPUBLIQUE FRANCAISE

DP20240304

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT**

**DECISION DU PRÉSIDENT**

**Services techniques**

**OBJET : Autorisation de signature marché M24ST04 relatif à l'achat BOM 19T**

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU (Deux-Sèvres),

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de compétences accordées par le conseil communautaire au président ;

Vu la délibération n° C16-11-2023-04B du conseil communautaire du 16 novembre 2023 relative aux délégations de compétences au bureau communautaire et au président, plus particulièrement l'alinéa « 20. La décision concernant la préparation, la passation, l'exécution de tous marchés, accords-cadres et marchés subséquents de fournitures ou de services lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget » ;

Considérant la nécessité pour la Communauté de communes Mellois en Poitou dans le cadre de sa compétence en matière de gestion des déchets, de disposer des matériels nécessaires au ramassage des ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire,

En ce sens, il est prévu un marché de fournitures pour l'achat d'une Benne à Ordures Ménagères (BOM) de 19 tonnes avec chassis voie étroite pour la collecte des ordures ménagères.

Vu la consultation mise en œuvre par une publication sur la plate-forme dématérialisée [www.pro-marchéspublics.com](http://www.pro-marchéspublics.com), sur le journal d'annonces légales Nouvelle République édition Deux-Sèvres, le Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) et le Journal officiel de l'Union européenne (JOUE).

- Date de la publication dématérialisée : 28/06/2024
- Date de publication sur le journal d'annonces légales Nouvelle République ed. Deux-Sèvres : 01/07/2024
- Date de publication sur le bulletin officiel des annonces marchés publics (BOAMP) : 30/06/2024
- Date de publication sur le journal officiel de l'Union européenne (JOUE) : 01/07/2024
- Date limite de remise des offres : 02/08/2024 à 12h00
- Nombre de plis parvenus dans les délais : 2

Vu le rapport d'analyse des offres du 03/10/2024 ;

Vu la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'offres en date du 14 novembre 2024 ;

Considérant que l'offre la mieux classée au regard des critères de la consultation est celle proposée par :

- L'entreprise BERNIS TRUCKS NIORT, situé RN11 - ZA Les Grands Champs BP16 à LA CRECHE (79260) pour un montant de 243 767,00€ HT

### DECIDE

Article 1 : D'approuver et signer le marché n°M24ST04 relatif à l'achat d'une Benne à Ordures Ménagères (BOM) de 19 tonnes avec chassis voie étroite pour la collecte des ordures ménagères attribué à l'entreprise BERNIS TRUCKS NIORT, situé RN11 - ZA Les Grands Champs BP16 à LA CRECHE (79260) pour un montant de 243 767,00€ HT

Article 2 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Mme la trésorière,
- Mme la préfète.

Article 3 : Monsieur le directeur général des services de la communauté de communes et Madame la trésorière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Article 5 : La présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers.

Fait à Melle.

Le président,

Fabrice MICHELET